

### L'ajournement

Mes collègues ont parlé des différentes formes de discrimination pratiquées contre les Canadiens d'origine chinoise. Mais ces Canadiens ne se sont pas laissés faire. Ils se sont battus pour leurs droits et pour se tailler la place qu'ils méritaient dans leur nouvelle patrie. Ils ont lutté avec patience, dignité et persévérance.

En 1922, la *Chinese Benevolent Association* de Colombie-Britannique a boycotté les écoles pendant un an pour protester contre les politiques appliquées par les Blancs qui voulaient imposer leur volonté au conseil scolaire de Victoria. Elle a eu gain de cause car le conseil scolaire a finalement réintégré les élèves d'origine chinoise dans les écoles publiques. Cette initiative était de même nature que bien d'autres mesures que les Canadiens d'origine chinoise ont dû prendre pour se défendre. Par exemple, en 1881, les travailleurs chinois du chemin de fer se sont dressés contre un entrepreneur en main-d'œuvre qui avait tenté de prélever une trop grande commission sur leurs salaires.

En 1916, la *Chinese Labour Association* a été fondée en Colombie-Britannique. Cet organisme a été mis à rude épreuve en 1919 lorsque les propriétaires des scieries locales ont tenté de réduire les salaires des travailleurs d'origine chinoise. Ces travailleurs ont formé alors la *Shingle Workers Association* qui a réussi, après une grève de 40 jours, à protéger leurs salaires. Même le mouvement syndical canadien a fait preuve de discrimination dans ce cas, il y a 70 ans. Le Congrès des métiers et du travail du Canada adoptait régulièrement des résolutions anti-chinoises jusque dans les années 20, ce qui n'a pas empêché les travailleurs canadiens d'origine chinoise de continuer d'améliorer leur sort.

La *Chinese Benevolent Association* a joué un rôle important en continuant de protéger les Canadiens d'origine chinoise victimes de racisme après la construction du Canadien Pacifique.

• (1800)

**Mme le vice-président:** Malheureusement, je dois interrompre le député. L'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est maintenant écoulée.

Conformément au paragraphe 96(1) du Règlement, l'article est rayé du *Feuilleton*.

Sauf erreur, à la suite de discussions antérieures, il a été convenu de déclarer qu'il est 22 heures. La Chambre est-elle encore de cet avis?

**Des voix:** D'accord.

### MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 38 du Règlement.

### LES PÊCHES

**L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges):** Madame la Présidente, vous ne serez pas étonnée de constater que le poisson fait l'objet de mes remarques aujourd'hui. Plus particulièrement, je veux parler des gens de plusieurs régions rurales de Terre-Neuve qui sont durement touchés par la situation actuelle des pêches.

Il y a quelque temps, j'ai dit que je n'étais pas satisfait d'une réponse de mon ami de St. John's-Ouest, le ministre du Commerce extérieur. Ce jour-là, il parlait au nom du ministre des Pêches qui était en voyage officiel.

Madame la Présidente, vous savez que, si un député n'est pas satisfait d'une réponse, le Règlement lui permet de soulever la question de nouveau au débat d'ajournement. Je prends la parole parce que j'étais loin d'être satisfait de la réponse que m'avait donnée le ministre de St. John's-Ouest ce jour-là.

D'abord, notez la date de sa réponse: le 13 février, il y a quatre mois et un jour. J'avais déjà posé cette question et je l'ai posée depuis ce temps-là. En ce qui concerne le débat d'ajournement d'aujourd'hui, il y a quatre mois, je demandais à mon concitoyen terre-neuvien de St. John's s'il aiderait les gens des petites localités qui veulent protéger leur gagne-pain et leur mode de vie. À l'heure actuelle, ils veulent trouver assez d'argent pour se nourrir. Les bateaux de pêcheurs, hommes et femmes, partent des villages de la péninsule de Port-au-Port le long de la côte sud-ouest dans les baies Fortune et Placentia, de collectivités comme Garnish, François, Harbour le Cou, Petites, McCallum et beaucoup d'autres le long de cette côte.

Pendant des années, ces gens sont allés pêcher et sont revenus avec de pleins bateaux de poisson. Ces derniers mois, ils sont encore allés pêcher, mais sans réussir à prendre assez de poisson pour rentrer dans leurs frais—les appâts, les dépenses du moteur, l'essence, etc.—sans